



Les réponses de Quimper Ensemble aux propositions de Kernavélo

<p>1. Adopter –en début de mandat– un plan vélo municipal concerté et financé (programmation budgétaire sur 6 ans), incluant un réseau cyclable communal complet, en cohérence à la fois avec le plan vélo actualisé de QBO et avec un PDU (Plan de Déplacements Urbains) incluant les autres moyens de déplacements.</p> <p>Quimper ensemble s’engage sur une programmation budgétaire sur 6 ans d’un montant d’1 million/an. Ce plan sera mis en cohérence avec les plans de Déplacement d’Entreprises et d’Administrations.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>2. Maintenir un poste de responsable des mobilités actives au sein de la collectivité, en charge du pilotage du plan vélo quimpérois.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>3. Mettre en place un comité vélo régulier (au moins 3 réunions annuelles entre élus, techniciens, associations et usagers) traitant spécifiquement des questions liées à la circulation et aux déplacements actifs.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>4. Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c’est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>5. Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d’attractivité – gare, écoles, commerces, zones commerciales, équipements municipaux –, et les itinéraires cyclables traversant le territoire (V5, Voies Vertes Douarnenez – Quimper et Quimper – Pont-l’Abbé via Plugufan).</p> <p>Quimper Ensemble s’engage à instaurer une signalisation des itinéraires cyclables.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>6. Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines, en conformité avec les objectifs du plan vélo de QBO.</p> <p>Quimper Ensemble propose la réalisation d’une voie cyclable protégée bidirectionnelle de l’Eau blanche à Creach Gwen et une seconde de la gare de Quimper à Pluguffan. La connexion avec Ergué Gabéric est prévue. En prolongement de la liaison douce (voie verte) Quimper-Pluguffan en cours de réalisation, le tracé permettra de relier Quimper à Pont l’Abbé sur un parcours total d’environ 20 km.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>7. Repenser le plan de circulation pour décourager le trafic de transit en centre-ville et dans les quartiers résidentiels, et le concentrer sur les grands axes.</p> <p>Le transit Est Ouest doit être fait par le boulevard de la Pointe du Vent (contournement nord).</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>8. Généraliser un espace 30km/h en centre-ville qui contribue à décourager le transit par le centre-ville, en modifiant l’aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (création d’effets de seuil, marquage au sol, réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où la vie locale doit être privilégiée.</p>	
<p>9. Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>
<p>10. Généraliser les double-sens cyclables et les cédez-le-passage cycliste aux feux.</p> <p>Surveiller les questions de sécurité.</p>	<p>Nous approuvons et nous nous engageons</p>

11. Construire avec les conseils d'écoles, les parents d'élèves, les élèves et les riverains leurs solutions d'entrées et de sorties des établissements scolaires.	Nous approuvons et nous nous engageons
12. Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés, en organisant le stationnement de ces derniers	
13. Offrir davantage de stationnement vélo sécurisé et couvert dès que possible à proximité de la gare et des pôles d'échange (arrêts de bus et cars, aires de covoiturage,...) + Croix des gardiens, Locmaria, Eau blanche.	Nous approuvons et nous nous engageons
14. Planter des arceaux vélos dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.	Nous approuvons et nous nous engageons
15. Installer des abris sécurisés et couverts dans la mesure du possible dans l'espace public pour le stationnement résidentiel (habitat collectif) et à proximité des pôles d'activité.	Nous approuvons et nous nous engageons
16. Créer dans la mesure du possible des locaux ou des abris sécurisés et couverts pour le stationnement des vélos (et trottinettes) dans les écoles et les équipements publics.	Nous approuvons et nous nous engageons
17. Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation ou tertiaires, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social, tant en création qu'en rénovation.	Nous approuvons et nous nous engageons
18. Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers (dont les familles) et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur) au travers d'une offre de location longue durée avec option d'achat en fin de période de location. Ne pas se restreindre à cette option	Nous approuvons
19. Étendre et rendre plus disponible le parc de vélos et VAE de la QUB en location courte et longue durée et proposer des aides à la location (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).	Nous approuvons et nous nous engageons
20. Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.	Nous approuvons et nous nous engageons
21. Donner une place importante au vélo dans la future " <i>Maison des Mobilités</i> " située à la gare (atelier de réparation, stationnement, informations).	Nous approuvons et nous nous engageons
22. Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école (ou leur mettre ces vélos à disposition).	Nous approuvons et nous nous engageons
23. Accompagner financièrement les opérations de sensibilisation mises en place par les écoles et les associations, autour du vélo ou des mobilités actives (programme " <i>Savoir rouler</i> ", sorties vélo à caractère pédagogique, etc).	Nous approuvons et nous nous engageons
24. Contribuer à la mise en place des pédibus et vélobus pour l'accompagnement des enfants à l'école à pied ou à vélo (au travers de PDES / Plan de Déplacements des Établissements Scolaires).	Nous approuvons et nous nous engageons
25. Équiper les services municipaux de vélos, de VAE et de vélo(s)-cargo(s) pour réaliser une partie des déplacements des agents et des livraisons municipales à vélo (agents de tranquillité, entretien des espaces verts, etc.) et en favoriser l'usage.	Nous approuvons et nous nous engageons